

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS est donné, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours des mois d'avril et mai 2018 :

Vente à Sylvain Bélanger d'un emplacement constitué du lot 5 457 228 du cadastre du Québec, situé au 2, 45<sup>e</sup> Avenue, d'une superficie de 931,9 m<sup>2</sup>, dans l'arrondissement de Lachine, pour 542 112 \$ (CM18 0656)

Vente à Société en commandite 2300 Tupper Tour 3 d'un terrain constitué du lot 6 150 632 du cadastre du Québec, situé entre l'avenue Atwater, les rues Tupper et du Sussex ainsi que le boulevard René-Lévesque Ouest, d'une superficie de 64,6 m<sup>2</sup>, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour 242 112 \$ (CM18 0649)

Vente à 9349-8244 Québec inc. d'un terrain constitué du lot 6 150 633 du cadastre du Québec, situé entre l'avenue Atwater, les rues Tupper et du Sussex ainsi que le boulevard René-Lévesque Ouest, d'une superficie de 460 m<sup>2</sup>, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour 1 599 490 \$ (CM18 0649)

Vente à René Jodoin d'une ancienne ruelle constituée du lot 1 370 968 du cadastre du Québec, située dans le prolongement sud de la 19<sup>e</sup> Avenue, au sud de la rue Notre-Dame Est, d'une superficie de 467,1 m<sup>2</sup>, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 83 500 \$ (CE18 0899)

Vente à Brigitte Couture d'une partie de ruelle constituée du lot 6 154 000 du cadastre du Québec, située à l'arrière de la propriété sise au 75-77, rue Prince-Arthur Ouest, d'une superficie de 9,2 m<sup>2</sup>, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour 6 000 \$ (DA183496002)

Fait à Montréal, le 12 juin 2018

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat